

COMMUNE D'AITON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'AITON, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benjamin CANOT, Maire.

Présents :

M. CANOT Benjamin - Mme BUGNON Frédérique - M. ROCHE Nicolas - Mme MICHEL Caroline - M. BERGERETTI Cyril - Mme GUILLOT Fabienne - M. KELNER Franck - Mme PARET Virginie - Mme MURAZ Véronique – Mme MARJOLLET Lucile - M. LE CORRE François-Xavier - Mme DOMANGE Audrey - M. ARNAUD Michel

Absents excusés :

Mme PITTON Céline pouvoir à Mme MICHEL Caroline
M. EL-HADEUF Jordane pouvoir à Mme PARET Virginie
M. GIRAUD Patrice pouvoir à M. BERGERETTI Cyril
M. PASCAL Rémi pouvoir à M. LE CORRE François-Xavier
M. ETELLIN Rémy
Mme LE BEVER Christelle

Secrétaire de séance : Mme MICHEL Caroline

Le compte rendu du conseil municipal du 23 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

⇒ M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Intervention du Centre pénitentiaire pour une présentation de l'établissement
- Sollicitation au Département pour les dépenses 2021 liées au Covid-19
- Demande de subvention exceptionnelle pour une classe de découverte

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour.

1. PRESENTATION D'UN PROJET DE SALLE DE SPORT AU FORT D'AITON

La société Activ'Gym a pour projet la création d'une salle de sport au-dessus des salles du fort (près de l'ancien restaurant). M. Serna et Mme Blavier présentent leur projet au Conseil.

Après avoir ouvert une salle de sport à St Jean de Maurienne, une deuxième prochainement à Modane, ils souhaitent également créer une salle à Aiton pour 2023. Cette salle de sport proposerait des activités uniquement d'intérieur, pour ne pas déranger les habitants de La Sentinelle. Des cours collectifs auraient lieu les matins et en fin de journées, le reste du temps, les équipements sportifs resteraient libres d'accès pour les adhérents.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal, à la majorité (une voix contre), est favorable au projet, mais souhaite, avant la réalisation des travaux, valider les aménagements du bâtiment (évacuation, climatisation, organisation de l'entrée...).

2. PRESENTATION DES SERVICES DU CENTRE PENITENTIAIRE D'AITON

Mme Boulet, Directrice de l'établissement, arrivée début d'année 2021 et Mme Métione qui travaille depuis plusieurs années au Centre pénitentiaire d'Aiton sont venues présenter l'établissement.

Mme la Directrice informe le conseil de l'existence d'une maison d'arrêt pour les peines inférieures à 2 ans et d'un centre de détention pour les plus lourdes peines. Avec la période de crise sanitaire, elle indique que le centre pénitentiaire n'a pas été trop impacté par la covid et que la vaccination a été mise en place au sein de l'établissement. Mme Métioune présente les travaux programmés grâce au Plan de Relance de l'Etat (isolation de la toiture, installation de panneaux photovoltaïques, sécurisation du parking...). Mme Boulet et Mme Métioune informent également le conseil de l'existence de plusieurs ateliers de fabrications.

Mme Boulet termine l'intervention en remerciant la commune pour le prêt de la salle de sport pour le personnel de l'établissement. L'objectif de cette rencontre est de faciliter les échanges entre le centre pénitentiaire et la Mairie. A la suite de cette réunion, plusieurs conseillers municipaux souhaitent visiter l'établissement.

3. RENOUELEMENT CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC AXIMUM

La location du terrain situé aux Rippes (derrière le Madison) à la Société AXIMUM s'est terminée le 31 août 2021. M. le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de renouveler la location du terrain, pour une durée de 3 ans. Le loyer annuel est de 700€.

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, valide la reconduction de la convention.

4. RENOUELEMENT CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC TDF

La société TDF qui occupe la parcelle communale Chemin des Vignes, où se situe l'antenne de télécommunication, propose une nouvelle convention d'occupation du domaine public. TDF propose d'augmenter la redevance fixe annuelle à 1500€/an (au lieu de 300€ dans l'ancienne convention). La part forfaitaire par opérateur est laissée à 1500€.

L'objectif de TDF de revoir ses conventions est d'éviter leur reprise par de nouvelles sociétés de gestion des antennes de télécommunications.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec TDF pour une durée de 12 ans.

5. RENOUELEMENT BAIL OXYANE (COOPERATIVE AGRICOLE)

Lors du Conseil du 20 janvier dernier, le conseil avait accepté le renouvellement du bail pour la Coopérative Agricole Dauphinoise pour une durée de 36 ans.

Ce bail à long terme sera rédigé par un notaire. Pour ce faire, une nouvelle délibération doit préciser les termes du bail :

- Bail emphytéotique au profit de la société Oxyane (qui loue ensuite à la Coopérative Agricole)
- Durée du bail : 36 ans
- Parcelles YD 211 pour 56a74ca et Parcelle YD 214 pour 1a36ca, soit au total 58a10ca
- Montant du loyer : 911€ pour 2021 sans TVA, indexé annuellement selon le prix de 62 quintaux de blé, en fonction du barème de France Agrimer

A l'unanimité, le Conseil valide les conditions de ce nouveau bail et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6. PLU : OFFRE DE SERVICE D'AGATE

L'Agence Alpine des Territoires (AGATE) met à disposition des collectivités leurs expertises dans plusieurs domaines, dont l'aménagement et l'urbanisme. Pour l'élaboration du PLU d'Aiton et plus particulièrement pour le choix de recrutement d'un bureau d'études, Agate peut accompagner la commune. Leur mission d'assistance consiste à organiser une réunion d'échange avec les élus/comité de

pilotage, conseiller sur le choix de la procédure de recrutement, rédiger les différentes pièces de la consultation, puis l'analyse des candidatures.

Cette procédure d'assistance technique représente un coût pour la commune de 2 890,80€ en retenant l'aide du Département à hauteur de 34%.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la mission d'Agate pour le lancement du PLU d'Aiton.

7. MISE A JOUR DES NOMS DE RUES

Après les dernières vérifications des numéros et noms de rue dans la révision de l'adressage de la commune, deux nouvelles rues sont ajoutées : Allée des Alpes et Impasse Nacury (à la place du « lieu-dit » Nacury, qui ne figure pas dans les formulaires). L'assemblée délibérante valide cet ajout à la liste des noms de voiries communales.

8. ECOLE : CHANGEMENT DES HORAIRES POUR LA RENTREE 2022-2023

Mme Bugnon présente la demande de la Directrice de l'école. En raison d'une meilleure attention des élèves le matin, les enseignantes souhaitent augmenter la durée de la matinée d'école de 15min. Un sondage a été distribué aux parents d'élèves. 26 familles ont répondu et 49% sont favorables, 35% sans opinion et 16% contre.

Le conseil d'école a voté pour la nouvelle organisation : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte la décision de l'équipe pédagogique. Les nouveaux horaires seront effectifs à la rentrée de septembre 2022.

9. ECOLE : CONVENTION POUR LE LABEL INFORMATIQUE EDUCATION NATIONALE

Mme Bugnon, informe le conseil qu'un nouveau dossier a été déposé, en juillet, pour répondre à l'appel à projet lancé par l'éducation nationale pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Une délibération doit être prise pour autoriser le Maire à signer la convention et ainsi pouvoir équiper l'école en matériel informatique : ordinateurs portables, tablettes, vidéoprojecteurs avec supports muraux.

Le montant total de l'investissement s'élève à 13 980 € TTC et sera subventionné à hauteur de 70%.

L'ensemble du Conseil autorise le Maire à signer la convention.

10. ECOLE : PROPOSITION D'INTERVENTION D'UN EDUCATEUR EN BASKET

Mme Bugnon indique que M. Rudy Laymand, salarié du club de Basket d'Aiguebelle, intervient à l'école depuis la rentrée, à raison de 2h par semaine. Titulaire d'un brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), il propose un cycle basket de 7 semaines jusqu'aux vacances de la Toussaint et un deuxième en mai et juin. Le tarif horaire est de 20€. Toutes les classes vont participer. A voir en fin d'année scolaire, pour la demande de course d'orientation.

Le Conseil Municipal valide l'intervention de l'éducateur de basket à l'école.

11. CONVENTION DE RECOURS A LA MISSION DE SECRETARIAT DE MAIRIE ITINERANT DU CENTRE DE GESTION

Le centre de gestion de la Savoie dispose d'un service intérim qui organise la mise à disposition d'agents contractuels auprès des collectivités et EPCI qui en font la demande. Ces mises à disposition permettent aux collectivités de faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, d'assurer le remplacement de leurs agents indisponibles sur emplois permanents, ou de pourvoir la vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. En complément du service intérim, le centre de gestion a créé une mission de secrétariat de mairie itinérant. Pour bénéficier de cette mission, la commune doit conclure au préalable une convention avec le CDG.

Cette convention, qui encadre les conditions de mise à disposition de l'agent itinérant, ne génère aucune charge et n'oblige pas l'employeur territorial qui la signe à avoir recours au service.

Tarifs fixés par le conseil d'administration du CDG :

Intervention	Tarif
Journée	295 euros
Demi-journée	160 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer avec le CDG la convention de recours à la mission de secrétariat de mairie itinérant.

12. AVENANT TRAVAUX OFB

Pour le lot n°8 Plomberie-Chauffage des ajouts et des suppressions de matériaux ont été nécessaires, comme l'installation de radiateurs neufs, la suppression d'accessoires, l'évier de la cuisine en moins (pris en charge par l'OFB) et la création d'un point d'eau à l'extérieur.

L'incidence financière au total est de -444€ TTC.

Montant du nouveau marché :

Ancien montant : 22 900€ HT

Avenant : -370€ HT

Montant total du nouveau marché : 22 530€ HT, soit 27 036€ TTC

Le conseil est d'accord avec ces modifications et valide cet avenant.

M. Roche informe le conseil que la réception des travaux est prévue jeudi 23 septembre. Le délai des travaux a été légèrement augmenté, en raison de l'intervention tardive d'Enedis. Dans l'ensemble, les travaux se sont bien déroulés et le résultat est très satisfaisant.

13. OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Afin de pouvoir honorer les factures pour la fin de l'année, en attendant de recevoir toutes les dotations de l'Etat et les subventions accordées, une demande a été faite au Crédit Agricole pour ouvrir une ligne de trésorerie.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie.

14. DEMANDE D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR PAR LA TRESORERIE

Après traitement par la trésorerie de l'état des restes du budget assainissement, certaines factures restent dues malgré de nombreuses poursuites.

Ne pouvant pas faire d'autres poursuites pour ces factures car le montant dû est inférieur au seuil, la trésorerie propose de les admettre en non-valeur.

Le montant total des 4 factures concernées est de 69,51€

L'ensemble du conseil accepte d'admettre ces factures non payées en non-valeur.

15. DEMANDE DE PARTICIPATION POUR UNE CLASSE DECOUVERTE

Mme Bugnon présente la demande de Mme Gazet, Directrice de l'école, pour recevoir une aide de la Mairie pour une classe découverte. Mme la Directrice a prévu d'emmener les classes de CM1-CM2 et CE2-CM1 à Paris. Après délibération, le Conseil, à l'unanimité décide de participer à hauteur de 100€ par enfant, soit 3600€ au total.

16. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DU COVID-19

Vu le courriel du Département du 16 septembre 2021 présentant les modalités d'attribution d'une aide exceptionnelle, dans le cadre du Fonds d'urgence aux collectivités, pour les dépenses dues à la crise

sanitaire. M. le Maire expose les différentes dépenses, comme les masques, installation d'essuie-mains, gel hydroalcoolique, produits désinfectants.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de solliciter le Département pour cette aide financière.

17. DIVERS

- Fermeture salles du restaurant

M. Canot fait un point sur la fermeture des salles du restaurant. L'année dernière malgré un avis défavorable de la commission de sécurité, le Maire a pris la responsabilité de laisser l'accès aux différentes associations. En août, le préfet a écrit pour demander la fermeture des salles. Les travaux de mises aux normes sont importants, tant au niveau du coût, que du temps de réalisation. Les salles ne peuvent donc pas être utilisées pour cette rentrée de septembre. Certaines associations vont déplacer leurs activités dans d'autres salles. Pour la Gym Volontaire, malgré la recherche d'un terrain d'entente entre délocalisation et variation des horaires par la mairie, aucune solution n'a été retenue. Cette décision de fermeture de salles prise à contre cœur par la Mairie, n'a pas été acceptée par l'association de gym. Une réponse précise et écrite lui sera envoyée.

- Bilan de la coupure de l'éclairage public la nuit

Un an après cette mise en application, M. le Maire présente les montants des dernières factures. Une économie de presque 9 000€ est constatée entre l'année 2020 et 2021. De plus, le nombre d'incivilités n'a pas augmenté.

- Commission Fort

La commission Fort s'est réunie en septembre. Mme Paret demande pourquoi les habitants extérieurs au Conseil, qui seraient intéressés par cette commission, n'ont pas été invités. M. le Maire indique que cette première réunion a permis de connaître l'avis des conseillers avant d'ouvrir les prochaines commissions aux personnes extérieures.

- Entretien des haies

Mme Guillot, informe qu'au Maillet, une haie dépasse de nouveau sur la voie publique. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

- Place de stationnement

M. Arnaud demande s'il serait possible de matérialiser la zone d'arrêt devant les poubelles de l'école, pour laisser la place accessible.

- Cartes anniversaires et atelier informatique

Mme Michel informe le Conseil que les cartes d'anniversaires données aux habitants de plus de 65 ans, sont appréciées. Grâce aux échanges avec ces personnes, le prochain atelier informatique organisé par l'AACA à Aiton rencontre un vif succès, puisque les ateliers sont déjà complets. Deux sessions de dix séances sont mises en place. Une première qui commence ce mois-ci et une deuxième en 2022.

Fin de la séance 21h50